

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
EXTRA 17/01

ÉFAI – 010134 – AMR 51/033/01

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT

ÉTATS-UNIS
(DELAWARE)

David F. Dawson, blanc, 45 ans

Londres, le 1^{er} mars 2001

David Dawson doit être exécuté dans l'État du Delaware le 9 mars 2001, pour le meurtre de Madeline Kisner, tuée au cours du cambriolage de son domicile en décembre 1986.

David Dawson a été condamné à mort en juin 1988. En mars 1992, la Cour suprême des États-Unis a annulé sa sentence capitale, parce que des éléments non pertinents et préjudiciables à cet homme avaient été retenus à titre de preuve lors du procès. Au terme d'une nouvelle audience sur la détermination de sa peine, il a été condamné à mort une seconde fois.

David Dawson a appris à lire et à écrire dans le couloir de la mort. D'après les informations recueillies, il éprouve des remords et a demandé pardon à la famille Kisner.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amnesty International est opposée en toutes circonstances à la peine capitale. Chaque condamnation à mort est un affront à la dignité humaine, chaque exécution constitue un symptôme d'une véritable culture de la violence. L'application de la peine de mort nie le principe même de réinsertion. En outre, il n'existe aucune garantie à toute épreuve contre les erreurs judiciaires aux conséquences fatales qui peuvent être commises dans les affaires de crimes passibles de la peine capitale.

Les autorités américaines ont ôté la vie à 697 hommes et femmes depuis que les exécutions judiciaires ont repris aux États-Unis en 1977, appliquant fréquemment la peine capitale au mépris des normes internationales relatives aux droits humains (voir le communiqué de presse d'Amnesty International intitulé *USA. Flouting world trends, violating international standards – 700th execution imminent* [États-Unis. Au mépris des tendances mondiales et des normes internationales, les autorités américaines s'apprêtent à franchir la barre des 700 exécutions], AMR 51/031/01, 1^{er} mars 2001).

Le petit État du Delaware se caractérise par le taux d'exécutions par habitant le plus élevé des États-Unis. Il affiche également un des taux de condamnations à mort par habitant les plus forts du pays. Les autorités du Delaware ont ôté la vie à onze prisonniers depuis que les exécutions judiciaires ont repris dans cet État en 1992. Dix-sept personnes y sont actuellement incarcérées dans le couloir de la mort ; neuf (soit 53 p. cent) d'entre elles sont afro-américaines, alors que la population de l'État comprend 17 p. cent de Noirs et 80 p. cent de Blancs.

Au Delaware, le gouverneur ne peut gracier un condamné à mort que si le Comité des grâces et des libérations conditionnelles lui adresse une recommandation en ce sens. Il n'est cependant pas tenu de suivre l'avis du Comité lorsqu'il l'engage à prendre une telle mesure de clémence.

ACTION RECOMMANDÉE : fax / appel téléphonique / lettre exprès / aérogramme / lettre par avion (en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

Rédigez vos appels en utilisant vos propres mots et en vous inspirant des recommandations qui figurent ci-après :

- faites part de votre compassion pour les parents et amis de Madeline Kisner, et soulignez que vous ne cherchez aucunement à excuser le meurtre dont elle a été victime ;
- déclarez-vous opposé à l'exécution de David Dawson ;
- demandez que cet homme soit gracié ;
- exhortez le Comité des grâces et des libérations conditionnelles et le gouverneur du Delaware à apporter leur soutien à l'instauration d'un moratoire sur les exécutions dans cet État.

APPELS À :

Comité des grâces et des libérations conditionnelles du Delaware :

Pardons and Parole Board
820 N French Street
5th Floor Carvell Office Building
Wilmington, DE 19801
États-Unis

Fax : + 1 302 739 3811 / +1 302 577 2694 / + 1 302 577 3501

Formule d'appel : *Dear Board Members,* / Mesdames, Messieurs,

Gouverneur du Delaware :

Governor Ruth Ann Minner
820 N French Street
Wilmington, DE 19801
États-Unis

Tél : + 1 302 577 3210

Fax : + 1 302 739 3118

Courriers électroniques : gminner@state.de.us

Formule d'appel : *Dear Governor,* / Madame le Gouverneur,

COPIES aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays.

Vous pouvez également adresser des lettres brèves (pas plus de 250 mots) faisant état de vos motifs de préoccupation au rédacteur en chef du journal suivant :

Letters to the Editor

The News Journal

PO Box 15505, Wilmington

DE 19850, États-Unis

Fax : + 1 302 324 2595

Courriers électroniques : <http://www.delawareonline.com/newsjournal/opinion/index.html>

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*